

## *LA CITÉ LOGISTIQUE : LES CITOYENS DE M-H-M PEUVENT-ILS ABSORBER CETTE CHARGE INDUSTRIELLE?*



*Le projet de la Cité logistique est essentiellement un projet de manutention et de transbordement, r aux besoins industrialo-portuaires et ayant l'aval du gouvernement du Québec et de la Ville de l Les citoyens habitant le secteur touché n'ont jamais été consultés en amont sur la pertinence de c Pourtant, ceux-ci sont les premiers concernés. Au cours du temps, les résidents limitrophes sévèrement touchés par le développement du port et du tunnel. Des expropriations ont eu lieu nuisances telles que le camionnage, la pollution et le bruit leur ont été imposé à grands frais.*

*La Cité logistique poursuit dans le même sens. À un milieu déjà fragilisé, les ambitions in portuaires ajouterait une fois de plus des effets négatifs. Le 31 mai dernier, le représentant du Montréal, M. Daniel Dagenais, a d'ailleurs affirmé que le port n'avait aucune limite d'expansio activités. Cette affirmation et l'absence d'informations pertinentes rendent urgent la remise en ques tel projet. Est-il possible de cohabiter dans ces conditions ?*

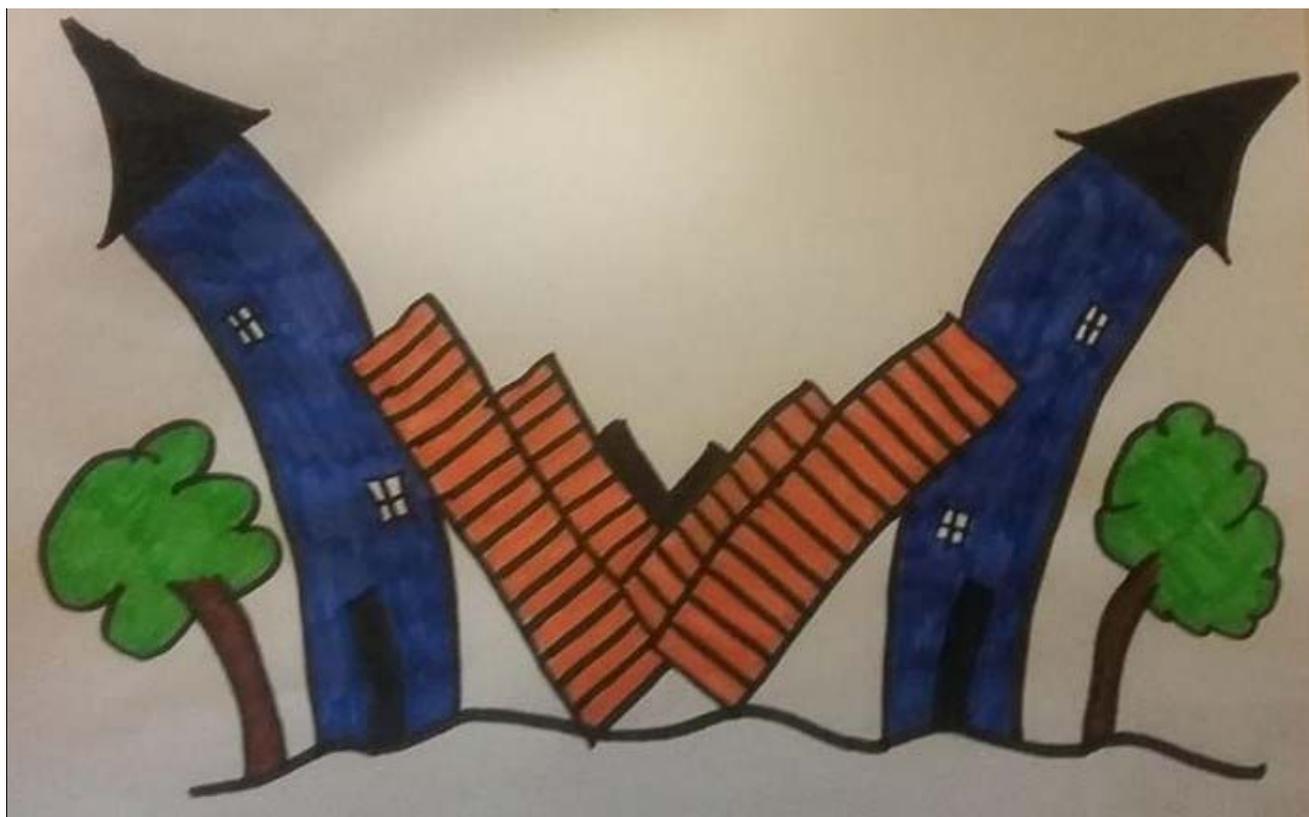
*On peut légitimement se demander si la Cité logistique remettrait en cause les zones résidentielles Flambeau du 30 mai 2017 (p.3), à propos du PPU de l'Assomption-Nord, l'OCPM a invité l'arronci à revoir ses options. "L'OCPM se demande comment 3000 logements pourront être accueillis*

La Cité logistique : les citoyens de M-H-M peuvent-ils absorber cette charge industrielle?  
*espace aussi restreint sans remettre en question la présence d'industries."(1)*

*Est-ce que la Cité logistique, avec l'implantation d'industries de manutention et de conteneurs, avec de camionnage, de bruit et de pollution, remettrait en question la présence du secteur résidentiel spécialement ses zones enclavées? **Le secteur résidentiel est-il capable d'absorber cette immense industrielle?***

*Un OCPM pour l'Assomption-Sud pourrait-il se poser une telle question?*

*Malheureusement, le modèle de la Cité logistique en est un qui favorisera essentiellement les profits non les citoyens. **Un PPU et un OCPM sont de mise pour avoir une vision d'ensemble et pour toutes les parties concernées.***



*Dessin personnel : Les effets de la Cité logistique sur les citoyens et leur milieu*

La Cité logistique : les citoyens de M-H-M peuvent-ils absorber cette charge industrielle?

## COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE LA CITÉ LOGISTIQUE : UNE VISION MODERNE, VERTE ET DIVERSIFIÉE.

### 1. Une vision moderne : l'acceptabilité sociale et les technologies de l'information et de la communication

Notre quartier devrait offrir une voix aux citoyens pour leur permettre de s'exprimer sur leur milieu de vie. **Une participation active des citoyens** dans les décisions sur le projet, en amont comme en aval, **rendrait possible l'acceptation de certaines activités industrialo-portuaires**. Il faut inclure la population dans un tel projet d'envergure pour favoriser un sentiment d'appartenance au milieu.

Le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ), représentant le secteur d'affaires du Québec pour les questions reliées à l'environnement et au développement durable, s'est penché sur le dossier de l'acceptabilité sociale. Celle-ci « émerge maintenant en tant qu'enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle car les promoteurs de projets, comme les gouvernements d'ailleurs, reconnaissent les répercussions qu'un problème d'acceptabilité sociale peut engendrer pour leur réputation, pour le succès des projets et le développement économique. De façon plus générale, les entreprises reconnaissent de plus en plus la nécessité d'agir en bon citoyen corporatif et assument leur responsabilité sociétale comme valeur et principe et non plus seulement comme impératif du marché. » (2)

De plus, le nom de Cité logistique est froid et limité. Il érige un mur entre les activités économiques liées au Port et les citoyens. Ce nom est repoussant par ce qu'il signifie. On devrait plutôt changer ce nom par l'appellation de **Nouveau Longue-Pointe**. Ce nouveau nom serait positif et rassembleur. Cela ferait aussi référence à l'ancien village de Longue-Pointe et au fleuve St-Laurent.

**L'économie est aussi en changement et le travail s'automatise.** Beaucoup d'emplois sont appelés à disparaître et ceux de la Cité logistique n'y échapperont pas. Plusieurs experts affirment que les technologies vont surtout affecter les emplois moins bien payés, qui exigent de faibles qualifications.

C'est le Brookfield Institute for Innovation and Entrepreneurship, un organisme chapeauté par l'Université Ryerson, à Toronto, qui a dévoilé cette étude. Les emplois reliés au secteur du transport et de l'entreposage seront touchés à 61 %.

(3) M. Jobin, représentant du CN a aussi affirmé ceci : « Le plan du CN se traduirait par une augmentation de l'automatisation, réduisant ainsi les dépenses liées au personnel. » (...) Celui-ci n'a pas voulu quantifier le nombre d'emplois qui pourraient être touchés. » (4) Par conséquent, devant cette automatisation prévue, il faudrait revoir le nombre d'emplois promis par la Cité logistique à la baisse.

Le Nouveau Longue-Pointe devrait ainsi **varier ses usages et ses types d'industries, par exemple l'informatique, l'intelligence artificielle, les énergies vertes.** L'avenir est là et non pas uniquement dans une industrie lourde. On pourrait également rapatrier les bureaux administratifs du Port. Des activités de type nautique pourraient s'implanter : navettes (STM), industries, musée, écoles, tourisme etc. Ça ferait de notre quartier un lieu plus accessible et plus attrayant.

## 2. Une vision verte

Avec le réchauffement climatique, nous devons exiger que le Port et les compagnies connexes respectent des **normes environnementales strictes.**

L'augmentation du trafic en camion contrevient à cela. Les camions devraient rouler uniquement dans la zone portuaire et sur les autoroutes. Le transport local devrait se convertir aux véhicules électriques. Les produits dangereux devraient être mieux surveillés. Les conteneurs réfrigérés devraient être limités ou interdits. Les nuisances par le bruit (technologie des sonneries à large bande- bruit blanc) et la pollution lumineuse (type de lumière et direction du faisceau) pourraient être amoindries. **On devrait mesurer ces nuisances à des fins de comparaison et de prévention.**

Des **zones tampons vertes** devraient être créées, tels que des parcs, des rangées d'arbres à grand port (par exemple, le long de la rue Notre-Dame), des murs végétalisés et la réhabilitation du ruisseau Molson. La décontamination des sols pourraient se faire avec la bioremédiation. Les secteurs enclavés de Haig et Guybourg, qui sont deux îlots de chaleur importants, devraient être priorités pour les plantations d'arbres et les mesures de mitigation. Voir les îlots de chaleur publiés par le projet iLEAU (Interventions locales en environnement et aménagement urbain – <http://ileau.ca/>) (5)

Des **zones de circulation pour les piétons et les cyclistes** devraient être aménagées et sécurisées. Plus d'**autobus** seraient nécessaires pour traverser ou longer la zone (par exemple, Notre-Dame). Il serait bien de pouvoir circuler facilement dans tout le secteur de façon continue. Un accès au fleuve, une promenade le long de la rive et des belvédères seraient les bienvenus. Un peu de beauté, comme des monuments commémoratifs, ferait du bien et rendrait les gens fiers de leur milieu.

### 3. Une vision diversifiée

Le Nouveau Longue-Pointe devrait être comme tous les milieux de vie, c'est-à-dire complexe et diversifié. **La mixité des usages et leur cohabitation harmonieuse** devraient y exister. Elle devrait comprendre une zone résidentielle, une zone industrielle, une zone de services et une zone verte.

Les zones urbaines devraient être renforcées et protégées, en désignant ces secteurs de type résidentiel uniquement (surtout les zones enclavées). Les zones enclavées devraient être revitalisées par l'embellissement de leurs parcs, par l'ajout de poubelles pour la propreté des rues, par des jardins communautaires, par la rénovation de l'ancienne école au 6905 rue Notre-Dame. De nouvelles constructions, telles que des maisons, des bureaux, des lofts de type industriel pour artistes, des centres communautaires, des commerces aideraient à faire la transition entre les zones résidentielles et les industries plus lourdes. Cela créerait un équilibre et concilierait les deux parties.

**Un PPU et un OCPM sont de mise pour y arriver.** Cela prend toutefois une vision d'ensemble et aussi une collaboration entre nos gouvernements, les promoteurs et

les citoyens. Nous voulons faire du Nouveau Longue-Pointe un modèle phare où il fait bon vivre.

Isabelle Durand, citoyenne de Mercier-Ouest

**Références :**

- 1) Steve Caron, « Assomption Nord – L’OCPM invite l’arrondissement à revoir ses options », Le Flambeau de l’Est, 30 mai 2017, p. 3.
- 2) <https://www.cpeq.org/fr/guides/acceptabilite-sociale-des-projets/i-introduction>
- 3) <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1039742/emploi-villes-sud-quebec-pertes-robotisation>
- 4) <http://affaires.lapresse.ca/economie/transports/201706/14/01-5107469-le-cn-dependera-500-millions-sur-cinq-ans-dans-les-technologies.php>
- 5) [http://ileau.ca/sites/default/files/upload/01\\_etat\\_actuel\\_light\\_bd.pdf](http://ileau.ca/sites/default/files/upload/01_etat_actuel_light_bd.pdf)